

14 — Les élections

Le dimanche avant les élections, le curé dira :

Dans le cours de cette semaine, vous allez être appelés, Mes Très Chers Frères, à élire un (ou plusieurs) député pour représenter notre comté dans le parlement fédéral (ou dans la législature provinciale).

Souvenez-vous qu'un jour Dieu vous demandera compte de ce que vous aurez dit, fait ou même pensé en temps d'élection, comme en tout autre temps. Tout en portant aux questions politiques de votre patrie l'intérêt qu'elles méritent, tout en essayant d'apprécier à leur juste valeur les personnes, les actes et les choses, soyez toujours inquiets pour vous-mêmes, de peur que les affaires du temps, qui passent avec la rapidité de l'éclair, ne vous fassent oublier l'unique chose nécessaire, c'est-à-dire, cette éternité qui ne passe point et qui est votre fin dernière.

N'oubliez point que ce qui est défendu en temps ordinaire, l'est également en temps d'élection, et même revêt un caractère spécial de gravité à raison des conséquences qui en résultent quelquefois, non seulement pour le prochain, mais aussi pour le pays tout entier.

Gardez-vous donc de vous parjurer.

Vous voulez avec raison que l'on respecte votre liberté, respectez celle des autres, et abstenez-vous de toute menace et de tout acte de violence.

Toujours l'ivrognerie est un vice dégradant ; mais en temps d'élection elle doit être évitée avec plus de soin, car elle est la cause de bien des désordres et rend incapable d'exercer avec intelligence l'important droit de suffrage.

Ne vendez pas votre voix, ce serait vous dégrader et vous rendre esclave.